

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE

DE BEAUPRÉ,

*Avec l'Approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec et de
NN. SS. les Evêques de Montréal, d'Ottawa, des
Trois-Rivières, de Rimouski et de St. Hyacinthe.*



O Bonne Ste. Anne, priez pour nous.

S'adresser au Directeur du Collège de Lévis, Lévis. — Prix
35 centins pour abonnement.

ANNALES

DE LA

BONNE STE. ANNE DE BEAUPRE.

REDACTEURS-PROPRIETAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avantages.—Merveilles opérées par la Bonne Ste. Anne.—N.-D. des lumières.—St. Joseph, patron du Canada.—Monsieur Thomas Caron.—Témoignages de reconnaissance à Ste. Anne.—Les Saints Anges.—*Oremus pro invicem*.—Dons à N.-D. de Lourdes (Mégantic).—Actions de grâces à Ste. Anne.—Dons à Ste. Anne.—Recommandations aux prières.

AVANTAGES.

1o. Une messe le lundi de chaque semaine, pour les abonnés aux "Annales" qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2o. Une autre messe, le premier vendredi, de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

MERVEILLES OPÉRÉES PAR L'INTERCESSION DE LA BONNE STE. ANNE.

Au R. Messire,

A. Gauvreau, Ptre., Ste. Anne de Beaupré.

—
Cher monsieur,

J'aurais depuis longtemps voulu acquitter envers vous une dette de reconnaissance. Notre pèlerinage du 17 juillet dernier a été en effet accompagné de tant de grâces prodigieuses, et marqué par tant de dévotions pieuses qu'il nous

est impossible de ne pas remercier bien chaleureusement celui à qui, après Dieu, nous devons la plus grande part de tout ce bonheur. Tous les pèlerins ont été enchantés du voyage et vous remercient des bonnes paroles que vous leur avez adressées. Ces paroles, en excitant la foi de chacun, ont amené ces faits miraculeux qui, par leur nombre et leur qualité, ne seront pas indignes de figurer à côté de tous ceux déjà opérés dans votre église. Merci et mille fois merci. Voici maintenant pourquoi j'ai retardé à vous écrire, je tenais à pouvoir vous donner des nouvelles de celle en faveur de laquelle a été opéré le plus éclatant miracle, Hermine Benoit, femme de J. B. Anger fils. Je n'ai pu la voir que ces jours-ci. Elle demeure à l'extrémité de ma paroisse, et comme elle est pauvre, elle n'a pu venir à l'église que cette semaine. Elle est parfaitement bien, marchant avec facilité et sans fatigue. Elle a pu depuis son voyage faire sa besogne dans sa maison, sans aide. Elle a pu même faire des ouvrages à l'extérieur. Je n'hésite nullement à appeler un miracle frappant ce que la bonne Ste. Anne a fait pour cette pauvre femme. Le pauvre jeune homme qui avait reçu l'extrême-onction sous le portique de l'Eglise, du nom de Ludger Gobeille, a pu, à plusieurs reprises, se lever seul au moyen d'une chaise ou d'un autre objet, ce qu'il n'avait pu faire depuis quelques années; ses forces reviennent visiblement d'un jour à l'autre. Une jeune fille de mon village souffrait depuis sept ans d'un mal très-aigu dans l'œil gauche. Plusieurs médecins habiles qui l'avaient soignée se sont tous accordés à ne lui laisser aucun espoir d'une gué-

raison. Depuis deux ans surtout il lui fallait continuellement porter un bandeau sur son œil malade, ne pouvant supporter l'influence de l'air sans ressentir immédiatement une augmentation de souffrance et une inflammation très-prononcée. Elle a fait son pèlerinage sans éprouver même de fatigue, malgré le mauvais temps qui, comme vous vous en souvenez, nous a accompagnés presque tout le long du voyage. Depuis ce temps elle n'a pas été obligée de faire de nouveau usage de son bandeau, elle ne ressent aucune douleur, elle distingue beaucoup mieux les objets, et l'un œil exercé peut seul aujourd'hui remarquer à l'extérieur un reste de faiblesse dans cette vue si visiblement avariée avant le pèlerinage. J'ai vu cette personne tous les jours depuis notre retour et je me crois obligé de constater que ce changement est pour moi complètement inexplicable au point de vue humain. Je ne puis malheureusement vous donner aucun renseignement sur les autres faits miraculeux qui se sont passés à l'occasion de notre pèlerinage et qui ont été opérés en faveur d'autres paroisses. J'espère, du reste, que ceux dont je viens de vous parler et que je constate moi-même avec reconnaissance, suffiront pleinement à vous dédommager du trouble qu'on vous a imposé et des fatigues nombreuses qu'il vous a fallu subir pour que les choses ne passassent à Ste. Anne comme elles se sont passées. Encore une fois de plus merci.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le curé,

Votre dévoué serviteur et confrère,

P. L. PARÉ, Ptre.

NOTRE-DAME-DES-LUMIÈRES.

Le vocable de ce pèlerinage à l'un des sanctuaires de Marie, dans la pieuse et aimante Provence, est toute une révélation qui fait jaillir de son sein un monde de méditations à la fois consolantes et sublimes.

En effet, qui, après Jésus, ou plutôt en même temps que Jésus, a mieux que Marie mérité le titre de *Notre-Dame-des-Lumières* ? Car si le Sauveur du monde en est aussi " la lumière qui éclaire tout homme venant ici-bas, " Marie, sa Mère, a été en quelque sorte le candélabre qui a présenté ce flambeau à l'univers et l'a fait briller et resplendir aux yeux de tous les hommes de bonne volonté. Que disons-nous ? Marie est la Mère de la vraie lumière, elle est l'étoile du matin, la lune à la clarté pure et brillante qui, lorsque le soleil a disparu de l'horizon, nous donne sa clarté bienfaisante et consolatrice.

Et pour en revenir à la Provence, cette partie de notre beau pays de France, où tout d'abord les souvenirs et le culte de la Mère du Sauveur furent inaugurés par les plus tendres amis de son divin Fils,—Madeleine, Marthe et Lazare,—il est, dans la poétique langue de ce pays si profondément poétique, une expression qui semble comme un reflet de la beauté sans égale et splendide de Celle dont la seule présence *faisait lumière* au milieu des fidèles de la primitive Eglise.

Faire lumière, c'est éclairer, resplendir et charmer ; or, Marie n'a cessé d'opérer par sa

présence et par son souvenir, ce triple bienfait. Quoi de plus utile, en effet, de plus beau, de plus consolant que la lumière se révélant après une nuit de plus de quatre mille ans !... Ce premier rayon qui illumine d'avance le monde se produit à l'instant où Dieu annonce et promet à nos premiers parents un Sauveur né d'une femme qui brisera de son talon victorieux la tête de l'infernal serpent. Le second rayon, plus brillant encore et qui surpasse en éclat le premier, comme la réalité, l'espérance, éclate au moment où, dans l'humble retraite de Nazareth, Marie répond à l'ambassadeur céleste cette réponse : *Fiat*, qui recommence, pour ainsi dire, la création ; car, racheter le monde en consentant à devenir la Mère de son Sauveur, n'est-ce pas créer de nouveau ce vaste univers ? Enfin, le troisième rayon scintille et prolonge à travers les siècles, sa bienfaisante et consolante influence, quand Marie adopte St. Jean pour son fils, quand elle préside l'assemblée des apôtres le jour de la Pentecôte, quand elle est enlevée aux cieux par les anges...

Et elle est bien Notre-Dame-des-Lumières. Celle qui est la Reine (*domina*) du monde, puisqu'elle est la Mère de la vraie lumière ; et plus particulièrement encore elle la prodigue cette lumière à ceux qui sont plus spécialement ses fils, à nous Français ses sujets, *Regnum Gallia*, *regnum Maxia*.

Jamais à aucune époque que la nôtre on n'a tant parlé de lumières ; on proclame ce siècle le *siècle des lumières* ; dans la bouche des impies, ce langage est révoltant, mais sur les lèvres des

vrais chrétiens, jamais parole ne fut plus exacte, plus belle, plus riche de promesses pour l'avenir, comme elle est déjà abondante de fruits dans le présent. Oui, pour nous chrétiens, ce siècle est vraiment *le siècle de lumières*, parce qu'il est par excellence *le siècle de Marie*. Les lumières ne consistent pas dans le développement des progrès matériels ; non, la lumière par excellence est celle qui, après avoir d'abord éclairé dès le premier jour "tout homme venant en ce monde," poursuit et agrandit, heure par heure, ses bienfaisantes conquêtes, dissipant les ténèbres de l'ignorance, élevant le niveau de l'idéal religieux et refaisant tout en Celui qui est la lumière par excellence, *Lumen de lumine*.

Voilà pourquoi tant d'œuvres excellentes, écloses à la lumière du flambeau de la foi, se sont mises sous le patronage de Marie et s'inondent des splendeurs de Celle qui est "la Mère du bel amour," la Mère de Jésus le Sauveur et le Libérateur des hommes. Car, la lumière intellectuelle, c'est l'amour élevé à sa plus haute expression ; "celui qui n'aime pas est dans les ténèbres," a dit un grand esprit chrétien de ce temps...

La lumière par Marie a surtout resplendi, en ces dernières années, par la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, l'idéal même de la lumière dont la première qualité est la *pureté*. Et comme si ce n'était pas assez de ce passé d'hier, si glorieux, voici qu'une nouvelle et plus brillante promesse se lève encore à l'horizon, en cette mémorable année 1878, lorsqu'à son début la chaire de Pierre voit se dres-

ser un Souverain-Pontife dont le blason prophétique a pour devise : *Lumen in cælo*, " la lumière dans le ciel, " c'est-à-dire à son apogée. Sans chercher à nous ériger en prophète, nous saluons cette lumière et nous la bénissons ; car le cri du catholique et celui de ce grand poète à sa dernière heure, dont la suprême parole fut celle-ci : " De la lumière encore de la lumière, toujours plus de lumière !..."

La lumière est non-seulement un bienfait parce qu'elle est la joie de nos regards et la fertilité de ce monde que nous habitons, mais encore et surtout parce qu'elle nous montre la voie dans laquelle nous devons marcher tout droit pour arriver au but suprême du pèlerinage de cette vie. Les yeux fixés sur l'Étoile du matin, sur Marie, nous ne pouvons nous égarer et périr, car le même mot signifie les deux choses. En effet, l'ignorance du chemin conduit tôt ou tard à l'abîme meurtrier. Mais nous chrétiens, nous Français, nous ne saurions être les victimes d'une aussi fatale destinée ; n'avons-nous pas pour guide Marie, *Notre-Dame-des-Lumières*, la Reine de la France à qui un grand Pape a promis le salut, *Regnum Gallia, regnum Mariæ nanquam peribit ?* Et pour suivre sans nous égarer cette lumière admirable, attachons-nous de plus en plus au Vicaire de Jésus-Christ, à l'enseignement de celui qui nous est donné par la providence de Dieu et l'inépuisable bonté de Marie. pour être le flambeau qui resplendit du haut des vieux sur toute l'Église,—*Lumen in cælo !*

DENYS.

ST. JOSEPH, PATRON DU CANADA.

Nos lecteurs seront heureux, sans doute, que nous nous entretenions avec eux encore aujourd'hui, comme nous l'avons déjà fait, de la dévotion au père nourricier de N. S. Jésus-Christ. Répandre la dévotion à ce grand Saint, n'est-ce pas aussi répandre celle de Ste. Anne ? Si J.-C. considère comme rendus à lui-même les hommages que l'on rend à Marie, Ste. Anne ne doit-elle pas aussi être heureuse du culte rendu à l'époux virginal de sa fille immaculée ? Honorer un des membres de cette bienheureuse famille de Jésus, Marie, Joseph, Anne et Joachim, et l'invoquer, c'est honorer et invoquer tous les autres.

“ Jésus, Marie, Joseph, Joachim et Anne, secourez-nous.”

Puissent nos lecteurs répéter souvent cette invocation dans tous leurs besoins, dans toutes les tentations et tous les dangers.

Dieu, qui, dans sa miséricorde, nous a donné Ste. Anne comme patronne de notre province de Québec, a voulu, dès les commencements de la colonie, nous donner le grand St. Joseph pour protecteur de notre Canada. Quelques années à peine après la fondation de Québec, en 1624, nos ancêtres reconnaissaient qu'ils ne pouvaient trouver un protecteur plus puissant auprès de Dieu, et ils élevalent canoniquement St. Joseph pour patron du pays, comme on le voit par l'extrait suivant des mémoires du P. Joseph Lecaron, inséré dans l'ouvrage du P. Leclercq, intitulé : Premier établissement de la Foy.

“ 1624, Nous avons fait une grande solennité,

“ où tous les habitants se sont trouvés et plusieurs sauvages, par un vœu que nous avons fait à St. Joseph, que nous avons choisi pour patron du pays, et protecteur de cette Eglise naissante.”

La dévotion à St. Joseph, comme celle à Ste. Anne, date donc de l'établissement de la colonie. Nos ancêtres nous l'ont transmise, comme le legs le plus précieux, et nous pouvons dire que leurs fils n'ont jamais oublié d'invoquer et d'honorer ces puissants protecteurs, que leurs pères s'étaient choisis pour eux-mêmes, pour leurs familles, pour notre nouvelle patrie. On rapporte qu'un saint personnage, consulté lors de la découverte de notre pays sur l'avenir du Canada, répondit : “ Le Canada ne sera jamais riche, mais il conservera toujours sa foi.” Nous aimons à croire à la vérité de cette prédiction. Le don de la foi est la plus grande grâce que Dieu puisse faire à un peuple. La foi a les promesses de la vie présente comme celles de la vie future. Tous les biens nous viennent avec elle, et si nous conservons notre foi, nous le devons à notre dévotion envers la Ste. Famille, toujours si honorée dans notre Canada. A d'autres les richesses qui ne peuvent donner le bonheur, pas même sur la terre ; à nous les biens de la foi, qui rendent heureux ici-bas et dans l'éternité.

Comme nos ancêtres ont été bien inspirés en prenant St. Joseph pour patron ! N'est-ce pas Dieu lui-même qui leur a inspiré cette pensée dans ses vues de miséricorde sur ce pays ? Pourraient-ils trouver un protecteur plus puissant ? Quelque grands, quelque puissants, que soient

les autres patrons, ils ne sortent pas de la classe ordinaire des saints, leur pouvoir est restreint, leur autorité limitée ; le ministère des autres saints sur la terre, comme le dit admirablement Suarez, la gloire des théologiens espagnols, n'est pas sorti de l'ordre de la sanctification des hommes par la grâce ; mais le ministère de St. Joseph s'exerce tout entier à l'égard des personnes sacrées de Jésus et de Marie ; il appartient pour ainsi dire à l'union hypostatique. Ce ne sont pas les ruisseaux de la grâce qu'il fut chargé de diriger sur la terre inféconde de l'humanité ; ce fut la source, ce fut la grâce elle-même, ou mieux encore l'auteur de la grâce.

Nous lisons aux divines écritures, que l'ancien Joseph, fils du patriarche Jacob, fut chargé de conserver le froment de l'Égypte ; et lorsque les peuples, affamés par les sept années de disette, vinrent crier aux pieds de leur roi et lui demander du pain, celui-ci leur répondit : *Ite ad Joseph*, Allez à Joseph, et faites tout ce qu'il vous commandera (Gen. 41, 55.)

L'Égypte, c'est la terre infortunée que nous habitons, où le soleil est brûlant, et la récolte est incostante, où la disette succède à l'abondance, et force les plus rebelles à lever les yeux vers le Roi des rois. Allez à Joseph ! répond-il ; Allez à Joseph ! Gardien et père nourricier de Jésus, c'est lui qui a conservé et donné au monde le véritable froment des élus, Celui qui est la *voie, la vérité et la vie*.

Où, ô grand saint, c'est vous qui êtes chargé de veiller sur notre Canada, et d'obtenir à chacun de nous en particulier les grâces spéciales

dont il a besoin. Jésus vous a établi le maître de sa maison, et le prince de toutes ses possessions. *Constituit eum dominum domus suæ et principem omnis possessionis suæ* (Ps. 104, 21.) Aucune grâce n'échappe à votre puissance ; il n'est pas de faveur qui soit en dehors de votre domaine. C'est vous qui pouvez dire en vérité : Dieu m'a fait comme le père du Roi. *Fecit me quasi patrem Pharaonis* Gen. 45. 8.) C'est bien à vous que ce grand monarque a dit : C'est moi qui suis Pharaon, et sans ton ordre, en toute la terre d'Égypte, personne ne lèvera ni le pied, ni la main (Gen. 41, 43.)

Telle est la puissance de St. Joseph auprès de J. C. ; c'est une *puissance suppliante*. Mais dans ce rôle secondaire, son empire est immense, et, si nous osions nous servir d'une parole que les Pères ont inventée pour la Sainte-Mère de Dieu, nous dirions volontiers qu'il demande, non en *serviteur*, mais presque en *maître*. Il montre au Sauveur Jésus ces bras qui l'ont porté, ces mains qui l'ont nourri, ce cœur qui a souffert à son sujet de si inexprimables angoisses. Comment une telle prière ne serait-elle pas victorieuse et triomphatrice ? " N'en doutez pas, " dit St. Bernardin de Sienne, " cette tendresse, ce respect, cette révérence que Jésus témoigne sur la terre à St. Joseph, comme un fils à son père, assurément il ne les refuse pas dans les cieux ; mais au contraire, il les lui continue d'une manière plus parfaite et plus complète."

Puisque St. Joseph est si grand dans le ciel, s'il peut tout sur le cœur de Jésus, quelle confiance ne devons nous pas avoir en lui, nous qui

sommes d'une manière spéciale sous sa protection ? " Le monde n'est pas perdu," disait un jour Pie IX dans ses admirables allocutions, " le monde n'est pas perdu, car le culte de Marie et de Joseph reprend dans les âmes chrétiennes la place qu'il n'aurait jamais dû perdre." Et nous, nous oserons dire aussi : Non, notre Canada, lui aussi, ne périra jamais s'il est fidèle au culte de Marie et de Joseph, de Joachim et d'Anne. Car ses puissants patrons seront toujours prosternés aux pieds du tribunal de Dieu pour demander miséricorde. Il pourra être châtié, mais il ne périra point. St. Joseph est une colonne qui le soutiendra comme le chante l'Eglise dans une de ses hymnes : " O Joseph, gloire des célestes phalanges, espoir inébranlable de notre vie, et colonne du monde ! "

—ooo—

MONSIEUR THOMAS CARON.

Les *Annales* de la Bonne Ste. Anne perdent en Mons. r Thomas Caron un véritable abonné. Avant l'expiration de l'année, déjà nous avons l'honneur de nous laisser dire : " Je suis heureux de vous adresser mon abonnement pour l'année prochaine aux *Annales* de la Bonne Ste. Anne. Cette publication mérite l'encouragement de tous les dévôts à la Bonne Ste. Anne. Bien cordialement, votre tout dévoué ami Thomas Caron, Ptre." Nous aurons la consolation, vendredi prochain, d'offrir le saint sacrifice de la messe, pour le repos éternel de l'âme sainte du vénérable et regretté défunt. Ne pouvant faire ici l'histoire d'une vie si parfaite et si pleine de

mérite, nous en ferons le résumé par quelques traits de sa sainte mort. Telle vie, telle fin, dit le proverbe. Averti par son médecin que le temps de la préparation prochaine à la mort était arrivé, au lieu de faiblir et de se désoler, il semble fortifié par l'ange de l'agonie, et se réjouir à l'approche des jugements de Dieu, disant avec le psalmiste : "*Judicia tua jucunda.*" Il se fit faire sa toilette de fête. Vêtu de ses habits les plus neufs, il reçut, avec la candeur d'un enfant de première communion, le saint viatique et la dernière onction. Muni pour le grand voyage l'aimable *viator* entra plus profondément dans la paix de son Seigneur : " Il dort," disaient ses gardiens ; mais le paisible agonisant devenait *comprehensor*. Les derniers mots de la prière liturgique s'élevèrent à Dieu en même temps que son âme. Allez, heureux consort de la nature divine, jouir de votre grande récompense : "*Ego ero merces tua magna nimis.*" Allez recevoir le nom d'enfant de Dieu promis aux pacifiques. En ce jour de N. D. de la Miséricorde, recevez le traitement réservé aux miséricordieux. Vos pieux enfants garderont fidèlement votre précieuse dépouille. Votre tombeau sera le terme du pèlerinage des nombreux enfants de Nicolet.



TÉMOIGNAGES DE RECONNAISSANCE A LA
BONNE STE. ANNE.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens aujourd'hui, quoique un peu tard, rendre grâces, par votre organe, à la glorieuse

Thaumaturge des canadiens de la faveur insigne qu'elle a daigné obtenir à uue jeune femme de cette paroisse. A l'âge de vingt sept ans et mère de trois enfants, elle fut soudainement attaquée d'une maladie cérébrale à laquelle les médecins ne paraissaient rien comprendre. Des crises subites et d'une violence extraordinaire la torturaient à des intervalles assez rapprochés, et faisaient croire à la possession de quelque esprit malin. La malheureuse cherchait à s'échapper, poussait des cris affreux, ne voulait rien manger, ne parlait plus ; toujours le regard fixe, elle croyait voir des fantômes.

Ses parents, après avoir eu recours aux ressources de l'art, sans négliger la prière, abandonnèrent à la fin les médecins et se confièrent en la Bonne Ste. Anne, de qui, après Dieu, ils attendaient protection. Des prières nombreuses et neuvaines furent faites, on fit vœu de faire un pèlerinage au sanctuaire de Beaupré.

Après plusieurs mois d'angoisses terribles, Ste. Anne se laissa toucher : la malade recouvra peu à peu l'usage de toutes ses facultés mentales, et reprit la direction de son ménage.

Reconnaissante, elle se hâta d'accomplir les promesses qu'on avait faites en son nom. Aujourd'hui, elle s'acquitte d'une dernière obligation contractée alors de faire publier le récit de sa guérison dans les annales de la Bonne Ste. Anne.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

CARITAS.

St. Michel.

Monsieur le Rédacteur,

Je compte sur votre bienveillance pour publier dans les annales de Ste. Anne le fait suivant que j'ai promis de rendre public et qui doit tourner à la gloire de la grande Ste. Anne.

Depuis bien des années je souffrais considérablement d'une maladie de cœur, J'avais eu recours à plusieurs médecins, mais leurs remèdes ne me procuraient aucun soulagement. Bien au contraire, mon mal s'aggravait sensiblement et à tel point que je croyais que j'allais mourir.

Au milieu de mes tristes pensées, il me vint à l'idée de recourir à celle qui a guéri tant de malades, et je me suis dit : " J'obtiens très-certainement ma guérison par l'entremise de la Bonne Ste. Anne." Je commençai aussitôt une neuvaine de prières en son honneur ; je dois avouer que je ressentis un soulagement considérable. J'ai accompli plusieurs autres neuvaines en son honneur, mais ma guérison n'était pas encore obtenue. La grande Sainte voulait sans doute mettre à l'épreuve ma foi et ma confiance.

Dans le mois de juillet dernier, je me mis de nouveau en neuvaines avec toute ma famille. Je suis mère de plusieurs enfants. J'ai passé tout le mois en exercices spirituels toujours en l'honneur de Ste. Anne. J'ai aussi communiqué en son honneur. C'est alors que j'ai été complètement et radicalement guérie. Je déclare donc que je suis entièrement convaincue que cette guérison m'a été accordée par l'intercession de l'incomparable Ste. Anne auprès du cœur Sacré de Jésus.***

LES SAINTS ANGES.

Le secours du ciel ne saurait nous manquer si nous considérons les moyens que Dieu a mis à notre disposition pour opérer notre salut. L'homme livré à ses propres ressources, à sa propre faiblesse, ne peut rien ; mais il peut tout en Celui qui le fortifie. N'avons-nous pas dans les Saints de fidèles amis, n'avons-nous pas un compagnon fidèle que Dieu dans sa sagesse a préposé à notre garde. " Grande est la dignité de l'âme, dit St. Jérôme, puisqu'un ange est député à sa garde. "

Compagnon de notre route vers le Ciel, notre ange gardien ne saurait rester insensible à tous les obstacles que nous avons à rencontrer. " Dieu nous a confiés aux anges pour nous garder dans toutes nos voies, " nous dit l'Écriture. Les anges élèvent nos pensées et nos cœurs vers le Souverain bien. Adversaires du démon, ils secondent nos efforts, dans les tentations, à vaincre dans les combats à livrer contre l'esprit du mal. Offrir à Dieu nos prières et nos bonnes actions, exciter notre intelligence et notre volonté à la poursuite du bien et à la fuite du mal, telle est l'action de notre ange gardien.

St. Bernard parlant de la mission de l'ange gardien auprès de nous, s'exprime ainsi : " Dieu a donc commandé aux anges de vous garder dans toutes vos voies. Qui est-ce qui a fait ce commandement ? A qui l'a-t-il fait ? Pour qui l'a-t-il fait ? En quoi consiste ce commandement ? Considérez toutes ces choses, et vous y trouverez un mystère plein de condescendance et de

miséricorde. Qui est-ce qui a fait ce commandement ? C'est le Créateur du monde et le Maître Souverain de l'univers : Il l'a fait à ces esprits sublimes et bienheureux qui règnent avec Lui dans le Ciel. En faveur de qui l'a-t-il fait ? Il l'a fait pour vous-mêmes, qui n'êtes que cendre et poussière, qui disparaîsez comme l'ombre, qui êtes aujourd'hui et ne serez pas demain. Mais enfin en quoi consiste ce commandement ? Il a recommandé à ses anges de veiller sur vous, de vous servir de gardiens et de pères. Combien ces paroles vous doivent-elles donner de respect, d'affection et de confiance ! ”

Nous avons dans ces dernières paroles l'expression des devoirs à remplir à l'égard des anges gardiens. Agissons sous leur garde en nous rappelant qu'ils sont les envoyés de Dieu. Mettons en eux notre confiance en nous rappelant qu'ils doivent nous guider dans le chemin du Ciel. Soyons soumis à leur enseignement, et à leurs conseils, nous y trouverons la paix dans la vie présente, et l'espérance du bonheur dans la vie future. A nos derniers moments, les anges rempliront encore auprès de nous un ministère de consolation. Après avoir été nos compagnons fidèles pendant notre vie, ils nous assisteront au moment de paraître devant Dieu, Et les paroles de l'Eglise recevront alors leur accomplissement : “ *Occurrite angeli Dei, suscipientes animam ejus.* Accourez, anges de Dieu, et recevez son âme.”

Méditons ces paroles plus particulièrement pendant le mois consacré aux Saints Anges. Invoquons le secours de ces anges, et pour nos

biens spirituels et pour nos biens temporels, et pour le temps présent et pour le temps à venir. Nous ne saurions choisir de guides plus sûrs, car ils sont les envoyés de Dieu.

—000—

OREMUS PRO INVIOEM.

Des nouvelles venues récemment du Sud des Etats-Unis d'Amérique nous parlent encore de l'épidémie, et le chiffre élevé des décès nous dit assez que la mort moissonne avec une prodigieuse rapidité. Le spectacle qu'offre la ville de Memphis est surtout effroyable. Les rues sont désertes et le petit nombre de passants qu'on y rencontre à de rares intervalles, paraissent déjà frappés. L'on sent que le danger pour eux est imminent, que d'un instant à l'autre ils peuvent tomber pour ne plus se relever. Partout une odeur fétide comme celle qui s'exhalerait de cadavres. Ce n'est plus la même ville.

Oh ! comme elle est terrible cette main de Dieu, cette main redoutable qui s'abaisse parfois sur les multitudes. Ne demandons pas pourquoi elle a frappé ce grand coup ; ne demandons pas s'il faut voir dans cette calamité une épreuve ou un châtement. Lorsqu'un homme souffre sous le poids d'une grande infortune, n'allons pas alors la lui reprocher, quand même elle serait une punition. De même ne le faisons pas pour une multitude. N'injurions pas au malheur, respectons-le sans en chercher la cause.

Aussi, nous Catholiques, nous qui avons accepté cette douce loi de la charité chrétienne

transmise par le Divin Maître, n'accusons pas, ne flétrissons pas, prions seulement ! La prière oh ! elle doit toujours sortir brûlante de nos cœurs à la vue de toutes les misères humaines, et davantage encore, à la vue de ces grands désastres, et de ces grandes calamités. Ne soyons pas égoïstes, et ne demandons pas pour nous seuls les faveurs de Dieu ; mais plutôt qu'elles soient distribuées à tous ceux qui en ont besoin comme nous. *Oremus pro invicem !*

Supplions Ste. Anne, comme c'est là le vœu d'un saint prêtre, qui tout récemment laissait les Etats du Nord, et au péril de sa vie, se rendait à Memphis, pour secourir les pauvres victimes du fléau dont nous avons parlé, supplions-la de secorder les efforts de cet apôtre dévoué, d'éloigner le fléau, d'épargner ceux qui restent encore. Prions tous ensemble pour leur conversion et leur bonheur, et encore une fois, demandons à Ste. Anne qu'elle leur accorde lumière et vie.

—000—

DONS FAITS A LA CHAPELLE DE N. D. DE LOURDES
DE MEGANTIC.

1 autel, par Ant. Côté, Lourdes.

1 set de chandeliers en bois avec souches, par D. Ouellet, Québec.

1 porte-corps, par Frs. Fortier, de Ste. Julie de Somerset.

3 chandeliers en bois, 1 bénitier, 1 pupitre pour missel, par Edouard Demers, charron, Ste. Julie de Somerset.

Lingerie et devants d'autels fournis par MM. les marchands de Ste. Julie de Somerset.

Articles de ferronnerie donnés par MM. J. Savoie, J. B. Doyon et Lehoux, Ste. Julie de Somerset.

1 drap mortuaire, 1 aube, 2 surplis, quelques amicts, purificateurs et manuterges, 4 porte-fleurs, par le Rév. M. N. Laliberté.

Jos. Gagné, père, Ste. Julie de S.....	\$ 2 00
Un ami d'Ottawa.....	2 00
Dame L. G. Rousseau, Ste. Monique.....	1 25
M. Jos. Nantel, Calumet, Mich.....	7 80
Un paroissien de l'Ange-Gardien.....	0 65
M. Louis Poulin, épicier, Québec.....	10 00
Mlle. Adèle Couillard, Lowell, Mass.....	10 00
Les élèves de Jésus-Marie, Sillery.....	2 40
Les religieuses de Jésus-Marie, Sillery, ont donné des linges sacrés. Les reli- gieuses du Bon Pasteur ainsi que celles de l'Hospice St. Charles, une statue de N. D. de Lourdes, et des pots à fleurs.	
La fabrique de St. Calixte de S.....	100 00
Dr. A. Racicot, Troy, N. Y.....	2 00
V. X. M. St. Hugues.....	1 48
Un ami de Ste. Sophie.....	0 25
Dame J. B. T. St. Jean de Matha.....	1 00
Dame F. Pellerin, Lewiston, Me.....	1 00

1 chemin de croix et 1 ancien autel par la paroisse de St. Norbert d'Arthabaska.

—ooo—

ACTIONS DE GRACES A LA BONNE STE. ANNE.

***—Depuis trois semaines, je souffrais tellement d'un violent mal de tête que je croyais avoir une inflammation de cerveau. Le médecin demeurait fort loin et je n'avais aucun moyen

de le mander. Alors je priai Ste. Anne de me guérir. Je promis une messe et commençai une neuvaine en son honneur. Dès lors je me sentis délivrée de mes souffrances. Mais le démon vint me suggérer que je ne devais pas ma guérison à Ste. Anne, et j'hésitai à faire dire la messe promise. Peu après, le même mal me reprit avec autant de violence. Confuse de mon inconstance, j'osai demander à Ste. Anne mon pardon en même temps qu'une nouvelle guérison. Cette mère pleine de clémence m'a accordé les deux faveurs. Aussi je me suis empressée cette fois de m'acquitter de ma dette de reconnaissance.—M. D.

DIOCÈSE DE ST. HYACINTHE.—Une conversion obtenue par l'entremise de Ste. Anne.—***

***—Véritablement la bonne Ste. Anne fait des merveilles ici. Je m'étais engagé envers elle à relater, au profit des lecteurs des Annales, la première preuve de sa bonté dans ma paroisse. voici :

En visitant, un jour, quelques malades, je trouvai un enfant couvert de plaies. La pauvre mère désolée me dit qu'elle avait essayé bien des remèdes, mais sans résultat. Je lui parlai de Ste. Anne et lui conseillai de faire une neuvaine en son honneur. Quelques jours après je retournai voir mon petit malade : je le trouvai sinon pire, du moins aussi souffrant. Ste. Anne n'avait rien fait. J'encourageai la mère à faire, et à faire mieux, une seconde neuvaine avec ses enfants, pour forcer Ste. Anne à guérir le petit. Cette fois notre Sainte se rendit, car à la fin de la seconde neuvaine, l'enfant était mieux.

Aujourd'hui il est très-bien. Vous comprenez quelle fut la joie et la reconnaissance de cette famille envers sa bienfaitrice. J'aurais bien encore deux faits à rapporter à l'honneur de Ste. Anne, mais je m'arrête. Puisse-t-elle nous continuer ses faveurs.—F. J. P. PIRE.

VILLAGE ST. JEAN BAPTISTE, (MONTRÉAL.)— J'avais promis à Ste. Anne, si elle me délivrait heureusement d'une difficulté fort grave, que je ferais un premier pèlerinage à l'église du faubourg Ste. Anne, puis un autre à Ste. Anne du Bout de l'Isle. Ste. Anne m'a exaucée.— Une dame congréganiste de Ste. Anne.

MONTRÉAL.—J'ai souffert pendant huit ans d'une douleur atroce dans les mâchoires. Le sang coulait de ma bouche avec abondance. Mon mari, affligé de me voir dans cet état, eut recours à plusieurs médecins habiles qui me traitèrent sans résultat. Il y a 3 ans, le mal augmenta si fort que ceux qui me voyait dans les moments de plus grande souffrance, ne pouvaient s'empêcher de pleurer, et l'on crut que j'allais mourir. Une de mes parentes me conseilla de prier Ste. Anne. Je l'ai suppliée avec confiance, et elle m'a exaucée. Depuis un an, cette douloureuse maladie m'a laissée.—M. D.

NICOLET.—A la suite d'une attaque de congestion de poumons, je suis restée tellement faible que je ne pouvais pas vaquer aux occupations du ménage. Comment faire pour reprendre mes forces? "Ste. Anne est toujours là, me dis-je, il faut qu'elle me guérisse." Je me rendis pendant plusieurs jours à la chapelle du Collège, j'y entendis la messe, j'y communiai, et après avoir vénéré

une relique de Ste. Anne, je m'en retournai chez moi pleine de force, et aussi bien disposée à reprendre mes occupations que si je n'avais jamais été malade.—Dame T. R.

—000—

DONS A LA BONNE STE. ANNE.

Madame Veuve Richer, Québec	\$1 00
“ “ Gaulin, “	0 25
Une inconnue.....	0 60
Deux personnes de St. Zéphyrin.....	0 75
Dame Flavie Bégin, Québec.....	0 15
M. Jean Beauvais, St. Gabriel de Stratford.....	0 05
M. Stanislas Gauthier, Wenona, Michigan.....	0 12

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Église Catholique et de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec.

Les bienfaiteurs de l'église de Ste. Anne de Beaupré.

La béatification de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation et de Monseigneur de Laval.

Malades 48 ; pères de famille 18 ; mères de famille 23 ; enfants désobéissants 19 ; intentions particulières 20 ; institutrice et classe 1 ; bonne mort 14 ; peines d'esprit 4 ; menages en désunion 2 ; retraites 2 ; conversions 62 ; jeunes gens 21 ; jeunes personnes 24 ; grâces spirituelles 27 ; grâces temporelles 8 ; entreprises importantes 2 ; vocations 27 ; communautés 2 ; familles 17 ; ivrognes 19 ; curés et paroisses 4 ; persévérance 200 ; actions de grâces 38 ; pécheurs endurcis 1 ; défunts 108 ; apostats 5 ; première communion 1 ; confirmands 31 ; voyageurs 1.

Les personnes recommandées dans l'église de Somerset. Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées. Actions de grâces pour les personnes exaucées.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.